

# Chatuzange le Goubet

15 novembre 2024

## LIVRET D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS



| [www.chatuzangelegoubet.fr](http://www.chatuzangelegoubet.fr) |





# BIENVENUE À CHATUZANGE LE GOUBET



## SITUATION GÉOGRAPHIQUE

6 km de Romans-sur-Isère  
20 km de Valence  
77 km de Grenoble  
121 km de Lyon

# ÉDITO

**Chatuzange le Goubet est une commune composée de 4 hameaux : Chatuzange, Le Goubet, Papelissier et Pizançon.** Elle fait partie de la Région Auvergne Rhône-Alpes ainsi que de la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo, qui regroupe 54 communes.

**Riche d'un tissu associatif très actif ainsi que d'une offre de commerces et de services très variée,** la commune saura répondre, je l'espère, à toutes vos attentes du quotidien pour vous offrir à la fois les avantages d'une ville et ceux d'un village !

**Dynamisme, authenticité et qualité de vie sont les valeurs maîtresses que les agents communaux, l'équipe municipale et moi-même travaillons à défendre chaque jour** en développant les projets et les infrastructures dont notre commune a besoin (voirie, scolarité, projets culturels, etc.).

Couples, enfants, seniors, jeunes actifs... **Chatuzange le Goubet est une commune dans laquelle il fait bon vivre et je suis heureux de vous compter dorénavant parmi nos administrés.**

**Bienvenue à toutes et à tous !**



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christian Gauthier'. The signature is stylized and written in a cursive-like font.

Christian GAUTHIER  
Maire de Chatuzange le Goubet



« S'enfuir dans un village pour en faire  
le centre du monde. »

Jules RENARD

# PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Située entre les Alpes et la Méditerranée, à la fois proche des Portes de la Provence et non loin des Contreforts du Vercors, la commune de Chatuzange le Goubet représente :

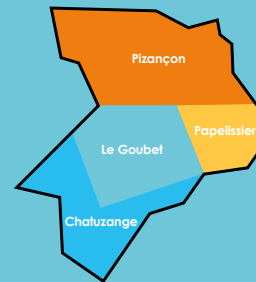
4

hameaux

*Chatuzange  
Le Goubet  
Pizançon  
Papellissier*

2 818

hectares



6 563

habitants



# CONSEIL MUNICIPAL



**Christian  
GAUTHIER**  
MAIRE

## 1 MAIRE



4<sup>e</sup> mandat



**Autres fonctions exercées :**

- 2<sup>e</sup> Vice-Président délégué aux Finances à la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo,
- Député suppléant de la 4<sup>e</sup> circonscription de la Drôme.

## 8 ADJOINTS



**Claude  
VOSSEY**  
1<sup>ER</sup> ADJOINT  
Finances et budget



**Élise  
CLÉMENT**  
2<sup>È</sup> ADJOINTE  
Affaires scolaires,  
petite enfance et jeunesse



**Pascal  
BERRANGER**  
3<sup>È</sup> ADJOINT  
Urbanisme



**Céline  
LOPEZ**  
4<sup>È</sup> ADJOINTE  
Qualité de vie, solidarité  
et affaires sociales



**Gilles  
GARNIER**  
5<sup>È</sup> ADJOINT  
Vie associative



**Laurence  
THON**  
6<sup>È</sup> ADJOINTE  
Économie, emploi,  
formation et événementiel



**Jean-Marc  
ANDRÉ**  
7<sup>È</sup> ADJOINT  
Culture, patrimoine et  
cérémonies patriotiques



**Stevie  
BONNARD**  
8<sup>È</sup> ADJOINTE  
Logement  
et politiques d'habitat

# 9 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



**Nathalie  
ZAMMIT**  
Personnel communal



**Coralie  
DAMAISIN  
JAMONET**  
Promotion et  
communication de la ville



**Fabrice  
GAY**  
Sécurité  
et tranquillité publique



**Florence  
DEGOUGE**  
Seniors



**Pierre  
MELESI**  
Travaux



**Bertrand  
BECORPI**  
Environnement  
et transition énergétique



**Éric  
SAULLE**  
Régie des salles  
communales



**Jean-Michel  
SARZIER**  
Santé et handicap



**Lilian  
CHEYNEL**  
Informatique

# 11 CONSEILLERS



**Roger-Pierre  
ROLLAND**



**Marina  
THON**



**Mélanie  
PALCOUX**



**Natacha  
TRUCHET-COMTE**



**Caroline  
BILLION-REY**



**Christian  
RAMAT**



**Stéphanie  
DESBAR**



**Béatrice  
AMANDE  
SÉGUINEAU**



**Jérôme  
CAMACHO**



**Audrey  
TRACOL**



**Christophe  
BEDOUAIN**

# CONTACTS MAIRIE

## MAIRIE

29 Rue des Monts du Matin  
26300 CHATUZANGE LE GOUBET

☎ 04 75 47 25 15

🏠 *Horaires d'ouverture :*  
Lundi à vendredi :  
8h à 10h et 15h30 à 17h30,  
Samedi : 8h à 12h.

@ Adresse mail unique :  
[mairie@chatuzangelegoubet.fr](mailto:mairie@chatuzangelegoubet.fr)

29

élus

56

agents



# AGENTS MUNICIPAUX

Conseillère déléguée de référence : Nathalie ZAMMIT



ACCUEIL ET ÉTAT-CIVIL - 04 75 47 25 15

Céline CERCLERAT, Béatrice JEUNOT et Aurélie PEYSSON

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - 04 75 47 60 42

DIRECTRICE - Armelle MASSET

ASSISTANTE ET CABINET DU MAIRE - Amélie FAURE

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES - 04 75 47 60 41

DIRECTEUR - Bruno PEUDEVIN

ASSISTANTE - Johanna MUNIER

SERVICE FINANCIER - 04 75 47 25 15

RESPONSABLE - Romain MERY

COMPTABLE - Anne-Flore MOUGIN

SERVICE RESSOURCES HUMAINES - 04 75 47 25 15 - Maria LAURENT

SERVICE SCOLAIRE - 04 75 47 25 15 - Marlène FRANCHINI

SERVICE LOGEMENT - 04 75 47 25 15 - Marlène FRANCHINI

SERVICE ÉLECTIONS - 04 75 47 25 15 - Béatrice JEUNOT

SERVICE URBANISME - 04 75 47 60 44 - Sylvia DAVID-BERTHAUD, Valentine MAISONNEUVE et Christine PORTAL

SERVICE LOCATION DES SALLES - 04 75 47 25 15

Aurélie PEYSSON - Élodie SAULLE

SERVICE COMMUNICATION - 04 75 47 35 71 - Solène MERCKY

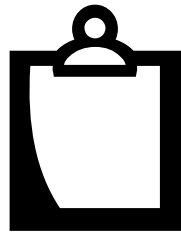
POLICE MUNICIPALE - 04 75 47 25 15 - Brigadier-Chef Principal Christophe BESSET

C.C.A.S - 04 75 47 25 15 - Béatrice JEUNOT

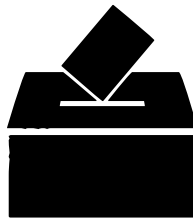


# DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour faciliter votre quotidien, la Municipalité est là pour vous accompagner dans vos différentes démarches administratives :



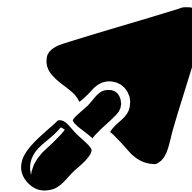
ÉTAT-CIVIL



ÉLECTIONS



LOGEMENT



URBANISME



VOIRIE ET STATIONNEMENT



AIDES SOCIALES



GROUPES SCOLAIRES



AUTRES

Les agents d'accueil se tiennent à votre disposition en Mairie.

# SERVICE URBANISME

■ Adjoint de référence : Pascal BERRANGER

Le service urbanisme de la mairie vous accueille pour vous accompagner dans vos démarches, du mardi au vendredi de 8h à 10h et le samedi de 8h30 à 12h.

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX



**nécessaires pour toute construction  
créant une surface de plancher**  
comprise entre 5 et 20 m<sup>2</sup> ainsi que  
pour tous les petits travaux  
(clôtures, abris de jardin, etc.)

## PERMIS DE CONSTRUIRE



**obligatoire pour toute  
autre construction**

🚩 **Toutes vos demandes d'autorisations d'urbanisme peuvent-être déposées en ligne sur le site internet de la commune : [www.chatuzangelegoubet.fr](http://www.chatuzangelegoubet.fr) à l'onglet "Démarches" puis "Urbanisme" ou en papier en mairie.**



## PLU 2023 EN VIGUEUR

Approuvé en 2023, le PLU est un outil de développement du territoire à long terme. Il a pour objectif de permettre une urbanisation maîtrisée de la commune tout en répondant aux besoins des habitants et des obligations légales en vigueur (loi SRU, loi Climat et Résilience ect.).  
Il est consultable sur le site internet de la Mairie, le site du Géoportail de l'urbanisme : [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr) ou en Mairie auprès du service urbanisme (aux horaires d'ouverture au public).

# SALLES COMMUNALES

Conseiller délégué de référence : **Éric SAULLE**

Pour organiser des événements privés, associatifs et d'entreprise, la Municipalité met à la disposition des habitants de la commune plusieurs salles municipales :

## GOUBET

**Ensemble Charles Bringuier**  
(pour toutes demandes de devis, se rapprocher du service locations des salles)



## PIZANÇON

**Halle des sports**  
(forfait « week-end » à partir de 400€)



**Espace Polyvalent**  
(forfait « week-end » à partir de 350€)



## PAPELISSIER

**Salle communale**  
(forfait « 1 journée en week-end » à partir de 150€)



### DEMANDE DE DEVIS ET RÉSERVATIONS :

**Aurélie PEYSSON et Élodie SAULLE**

04 75 47 25 15 (Lundi : 8h-10h00 / Mardi : 15h30-17h00 / Vendredi : 15h30-17h00)

locationdessalles@chatuzangelegoubet.fr



## AUTRES SALLES À DISPOSITION

La Municipalité dispose également de plusieurs autres salles pouvant être mise à disposition des associations dans le cadre de la pratique de leurs activités : Salle Léon Vallier, Salle Isidore Descombes, Salle Maurice Benoit, Salle des Platanes et Salle du Charlieu.

# ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Conseiller délégué de référence : Gilles GARNIER

Pour favoriser le développement de la vie associative et de la pratique sportive, la commune est équipée de :

1

Gymnase



2

Terrains  
multisports



1

Stade de  
football



1

Stade de  
rugby



2

Skate  
park



5

Courts  
de tennis



1

Base  
d'aviron



3

Terrains  
de boules



1

base  
de paddle



# BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Adjoint de référence : Jean-Marc ANDRÉ

La Bibliothèque Communale Chatulivre vous propose la consultation sur place ou l'emprunt de romans, bandes dessinées, documentaires, albums, policiers et magazines dans l'espace adulte et jeunesse (inscription individuelle obligatoire pour emprunt régulier).

## TARIFS



### Gratuité

pour les moins de 18 ans,  
les étudiants,  
les apprentis,  
les chômeurs,  
les assistantes maternelles

10 €

pour les adultes

## PRÊT



**7 ouvrages par lecteur,  
dont 2 nouveautés  
maximum,  
pour 4 semaines**

## ANIMATIONS



Ateliers d'écriture  
/ Lectures d'albums,  
contes, soirées pyjamas  
/ Interventions scolaires  
/ Événements ponctuels  
(conférences, rencontres,  
expositions, ateliers, etc)

### Interventions scolaires

**Événements ponctuels**  
(dédicaces, expositions,  
ateliers bricolage, etc.)

## HORAIRES



### En période scolaire :

Mardi : 16h à 18h30,  
Mercredi : 9h30 à 12h,  
15h à 18h30,  
Vendredi : 15h à 19h30,  
Samedi : 9h30 à 12h.

### En période de

### vacances scolaires :

Mardi : 15h30 à 18h30,  
Mercredi : 9h30 à 12h,  
Vendredi : 15h30 à 19h30.

## PLUS D'INFOS :



**Marianne LINGENHELD et l'équipe de bibliothécaires bénévoles**

Ensemble Charles Bringuier - 26300 CHATUZANGE LE GOUBET

04 75 02 29 26 (pendant les horaires d'ouverture)

chatulivre@orange.fr - [www.chatulivre.canalblog.com](http://www.chatulivre.canalblog.com)

Réservation de documents en ligne : [www.bibliotheque-chatulivre.fr](http://www.bibliotheque-chatulivre.fr)



# POLICE MUNICIPALE

Conseiller délégué de référence : Fabrice GAY

La Police municipale travaille en proximité avec les habitants pour assurer leur protection, en relation étroite avec les services de Gendarmerie, ainsi que la tranquillité publique et la propreté.



Depuis septembre 2024, la police municipale est située dans le bâtiment de l'ancien CIS, à côté de la mairie.

## LES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

### GENDARMERIE NATIONALE

La commune compte une caserne de Gendarmerie sur son territoire. La brigade est composée de 26 gendarmes. Son secteur d'intervention s'étend de Saint-Marcel-lès-Valence aux Monts du Matin, en passant par Chatuzange le Goubet.

### CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

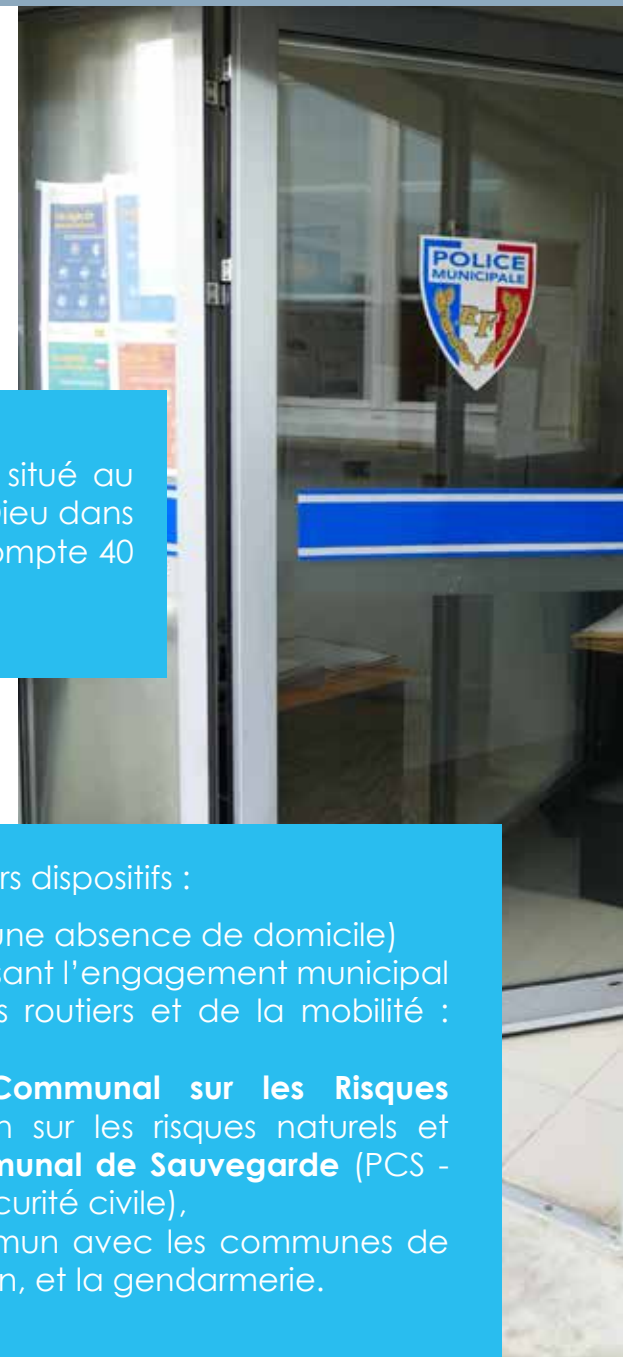
Le Centre d'Incendie et de Secours est situé au niveau de la zone d'activités de la Part-Dieu dans des locaux neufs, inaugurés en 2022. Il compte 40 sapeurs-pompiers volontaires.

## LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES

Toute l'année, la commune assure votre sécurité en lien avec la Gendarmerie, à travers plusieurs dispositifs :

- **vidéoprotection** (55 caméras actuelles pour mailler l'ensemble du territoire),
- « **Protocole de rappel à l'ordre** » (en lien avec le Parquet de Valence),
- « **Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance** » (installé au 5 juillet 2023),
- « **Participation citoyenne** » (signalement participatif des événements inhabituels en lien avec la Gendarmerie), par les forces de l'ordre lors d'une absence de domicile),
- « **Opération tranquillité vacances** » (ronde de surveillance

- par les forces de l'ordre lors d'une absence de domicile)
- « **Ville Prudente** » (label valorisant l'engagement municipal pour la prévention des risques routiers et de la mobilité : autos, vélos et piétons),
- **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** (DICRIM - information sur les risques naturels et technologiques) et **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS - gestion des événements de sécurité civile),
- **Cinémomètre laser**, en commun avec les communes de Saint-Marcel-lès-Valence, Alixan, et la gendarmerie.



# OUTILS DE COMMUNICATION

Conseillère déléguée de référence : Coralie DAMAISIN-JAMONET

Pour être en contact régulier avec les administrés, la Municipalité dispose de 4 outils de communication numérique majeurs :



**SITE  
INTERNET**

[www.chatuzangelegoubet.fr](http://www.chatuzangelegoubet.fr)



**PANNEAU  
EXTÉRIEUR**

<https://chatuzangelegoubet.infos-municipales.fr>



**PAGE  
FACEBOOK**

@mairiechatu



**COMPTE  
INSTAGRAM**

@mairiechatu



**diverses publications  
papier**

dont

**LE BULLETIN D'INFORMATION  
MUNICIPALE « CHATUMAG »**

- 6 numéros par an  
(+ 3 suppléments associatifs « Chatu'assoc. »)
- distribué tous les 2 mois  
en boîtes aux lettres par les élus  
(à la fin des mois de janvier, mars, mai,  
juillet, septembre et novembre)

**L'AGENDA**

- diffusé avec le « Chatumag »  
de fin novembre chaque année

**LE PLAN**

- diffusé avec le « Chatumag »  
de fin juillet tous les 2 ans

**LE LIVRET D'ACCUEIL SUR LA COMMUNE**

- distribué lors de la « Réception  
des nouveaux habitants » en novembre  
chaque année



Les différents outils de communication municipaux sont disponibles toute l'année en Mairie.

# ÉVÈNEMENTIEL

Adjointe de référence : Laurence THON

La vie municipale est rythmée par de nombreux évènements gratuits tout au long de l'année :



PRINCIPAUX  
ÉVÈNEMENTS  
ORGANISÉS  
PAR LA  
MUNICIPALITÉ



## RENCONTRES & RECEPTIONS

**Cérémonie des vœux de la Municipalité**

*Janvier - Ensemble Charles Bringuier*

**Réunions publiques**

*Juin et juillet - Dans chaque hameau  
Ponctuelles pour présentation de projets*

**Repas des aînés**

*Mars - Ensemble Charles Bringuier*

**Spectacle des aînés**

*Octobre - Ensemble Charles Bringuier*

**Accueil des nouveaux habitants**

*Novembre - Ensemble Charles Bringuier*



## ÉVÈNEMENTS CULTURELS

**Expositions d'artistes locaux**

*Régulièrement - Mairie (Salle du Conseil)*

**Forum des associations**

*Septembre - Halle des sports*

**Fête de la musique**

*Juin - Ensemble Charles Bringuier*

**Chatu fête Noël**

*Les Vendredis Gourmands de Décembre*

*Décembre - Ensemble Charles Bringuier*



## CÉRÉMONIES DE COMMÉMORATION

**Cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie** - 19 mars - Monument commémoratif (Place du 19 Mars 1962 au Goubet)

**Victoire du 8 mai 1945** - 8 mai - Cimetières de Pizançon et Chatuzange

**Appel du 18 juin 1940** - 18 juin - Stèle commémorative (Avenue Charles de Gaulle à Pizançon)

**Armistice du 11 novembre 1918** - 11 novembre - Cimetières de Pizançon et Chatuzange

# PATRIMOINE COMMUNAL

Adjoint de référence : Jean-Marc ANDRÉ

La commune vous présente le patrimoine communal :

## TRÉSOR DE LA VILLA DE CHATUZANGE

**En 1888 fut découvert sur la commune, au quartier de la Part-Dieu à l'emplacement d'une villa romaine, un trésor en vaisselle d'argent massif décorée de personnages de la mythologie romaine.**

Cet ensemble de 7 pièces, d'un poids total de 5,615 kg, est aujourd'hui exposé au British Museum de Londres.

## CHÂTEAU DE PIZANÇON

**D'abord maison forte (880-900), l'édifice deviendra le Château médiéval de Pizançon.**

Incendié pendant la révolution, le château fut reconstruit en 1830 par le Marquis de La Croix-Chevrières, dans son architecture actuelle.

**Pendant la guerre de 14-18, il servit d'hôpital auxiliaire, accueillant blessés et malades de l'armée.**

## MAISONS FORTES

**On peut encore admirer plusieurs maisons fortes disséminées sur le territoire de notre commune : la Merline, la Cizeranne, le Coppe, toutes ayant appartenu aux divers titulaires de l'atelier monétaire de Romans.**

Parmi les autres bâtisses remarquables se trouve également

celle de la Part-Dieu, qui abritait la Communauté de la Part-Dieu, fusionnée avec l'Abbaye de Léoncel dont elle constituait l'abbaye d'hiver. **La Communauté possédait le Moulin de Charlieu, à l'emplacement de l'actuel Ensemble Charles Bringuier.**



# ÉGLISES

La commune entretient aujourd'hui 2 églises :  
- **l'église Saint Apollinaire de Chatuzange**,  
édifiée en 940, reconstruite en fin du XIX<sup>e</sup> siècle  
dans le style romano-byzantin  
- et **l'église Saint Michel de Pizançon**.

Des nombreuses autres églises et chapelles que l'on pouvait voir autrefois autour de Chatuzange, il ne reste que la chapelle de Saint Martin d'Alamenc datant de 1293, à côté de Papelissier, et la modeste chapelle du Petit Saint Jean.



# CIMETIÈRES

La commune compte 3 cimetières situés à Chatuzange, Pizançon et Papelissier. Les cimetières de Chatuzange et de Pizançon accueillent chacun un monument aux morts. Dans celui de Chatuzange se trouve également une stèle élevée à la mémoire de Joseph REVOL, soldat de la Grande Armée, qui a participé aux campagnes napoléoniennes. Ce monument est dû à la générosité de Napoléon III.



# STÈLES COMMÉMORATIVES

## 19 mars 1962

La stèle commémorative du 19 mars 1962 a été érigée en hommage aux combattants et victimes de guerre des conflits d'Algérie, Maroc et Tunisie. Elle est située au Goubet sur la place du 19 mars 1962, date du « Cessez-le-feu en Algérie » mettant fin à huit ans de conflit.

Chaque année, la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) organise une cérémonie de commémoration à laquelle prend part la commune ainsi que celle de Rochefort-Samson : une rotation d'une année sur deux est effectuée entre ces communes pour l'accueil de la cérémonie.

## 18 juin 1940

Érigée autour d'un médaillon en bronze reproduisant la célèbre image du Général de Gaulle devant le micro de la BBC, la stèle commémorant « l'Appel du 18 juin 1940 » a été inaugurée en 2018. Elle se situe au croisement de la rue Léon Vallier et de l'avenue Charles de Gaulle à Pizançon.

Chaque année, le 18 juin, les élus municipaux et les habitants de la commune s'y retrouvent pour faire mémoire de l'appel historique appelant à l'espérance, au courage et à l'honneur de la France dans la tourmente, et à reprendre en main son destin.



**4 cérémonies commémoratives ont lieu chaque année sur la commune :**

Cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie  
Victoire du 8 mai 1945

Appel du 18 juin 1940  
Armistice du 11 novembre 1918

# COURS D'EAU

Conseiller délégué de référence : Bertrand BECORPI

Plusieurs cours d'eau traversent la commune : Les Omis, Le Bagnol, La Lotte, La Limace, Le Fleurs, L'Ozon, Le Riouset, La Béaure. Les 2 principaux sont :

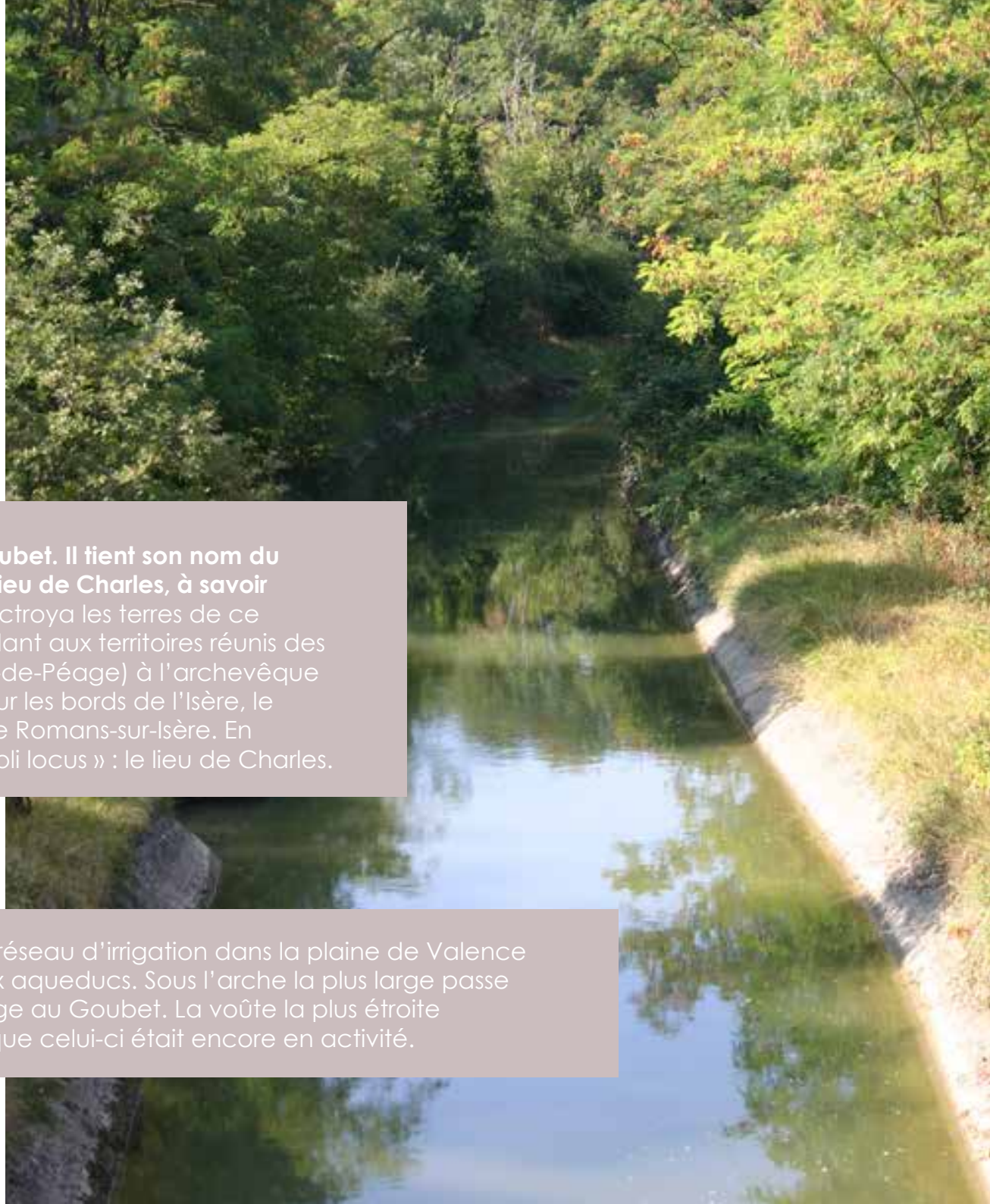
## LE CHARLIEU

Le Charlieu est l'un des ruisseaux qui arrosent le Goubet. Il tient son nom du domaine où il établit son cours : « Charles lieu », le lieu de Charles, à savoir **Charlemagne**. En effet, en l'an 940, Charlemagne octroya les terres de ce domaine (qui couvraient une superficie correspondant aux territoires réunis des communes de Chatuzange le Goubet et de Bourg-de-Péage) à l'archevêque Barnard : Saint Barnard. Celui-ci venait de fonder, sur les bords de l'Isère, le monastère autour duquel se développera la ville de Romans-sur-Isère. En reconnaissance, Barnard baptisa le domaine « Caroli locus » : le lieu de Charles.

## LE CANAL DE LA BOURNE

Inauguré le 18 octobre 1879, il représente un vaste réseau d'irrigation dans la plaine de Valence dont le « Pont des Seigneurs » est l'un des nombreux aqueducs. Sous l'arche la plus large passe la route départementale 149, reliant Bourg-de-Péage au Goubet. La voûte la plus étroite permettait le passage du tram départemental lorsque celui-ci était encore en activité.

 Des panneaux de signalisation vous indiquent sur toute la commune le nom des différents cours d'eau.





# QUALITÉ DE VIE

Adjointe de référence : Céline LOPEZ

La commune travaille au quotidien pour :



## Innover grâce au numérique

à l'aide du déploiement du réseau public de fibre optique du Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique



## Entrenir les espaces publics

en vous proposant 4 aires de jeux pour enfants et plusieurs espaces verts pour se détendre seul ou en famille



## Simplifier vos déplacements

grâce au réseau de transports publics et aux équipements de voiries (arrêt de bus, aménagements de sécurité routière, etc.)



## Faciliter l'accès à l'habitat

en accompagnant les habitants pour trouver un logement adapté à leurs besoins



## Favoriser l'accessibilité

en soutenant l'accès pour tous aux espaces (P.M.R), à l'emploi (Mission Locale), ainsi qu'à une mutuelle (Actiom)



## Faire respecter les règles de civilité

en responsabilisant chacun sur ses comportements du quotidien

# En partenariat avec Valence Romans Agglo, la commune travaille à :

## ASSURER UNE BONNE GESTION DES DÉCHETS

### - collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables (tri sélectif) en points d'apport volontaire

Collectes effectuées ensuite par les services de Valence Romans Agglo.

### - déchetteries

Retrouvez la liste des déchetteries du territoire les plus proches de la commune et gérées par Valence Romans Agglo :

<https://www.valenceromansagglo.fr/fr/au-quotidien/dechets.html>

Pour contacter l'une des déchetteries : 04 75 81 30 30.

### - ramassage des encombrants

Proposé gratuitement par la Municipalité le 1<sup>er</sup> mercredi des mois de mars, juin, septembre et décembre.

Sur inscription : 04 75 47 25 15 (fournir la liste des objets à enlever).

### - sensibilisation des habitants à garder la commune propre grâce

> aux panneaux d'information installés par Valence Romans Agglo sur plusieurs sites de collecte,

> à la verbalisation, notamment des dépôts sauvage d'ordures réalisée par la Police municipale (caméra mobile),

> aux distributeurs de sacs à déjections canines répartis sur toute la commune.

## MODERNISER LE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

## INVESTIR POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENT

- 1 aire de covoiturage (Z.A Chatuparc),

- 1 borne de rechargement pour véhicules électriques (Rue des Monts du Matin),

- l'étude de nouvelles voies piétonnes et cyclistes (en lien avec le Département de la Drôme et Valence Romans Déplacements).

## AGIR POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- campagne annuelle de lutte contre l'ambrosie conjointe à la Municipalité et Valence Romans Agglo,

- signature par la commune de la convention « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ».



Pour toutes démarches en lien avec Valence Romans Agglo (petite enfance, voirie, éclairage public, déchets, etc.), vous pouvez effectuer votre demande en ligne et suivre son traitement sur le site internet dédié : <https://agglae.fr>.

# MOBILITÉS

Conseiller délégué de référence : Bertrand BECORPI

Pour vous permettre de circuler sur la commune, plusieurs services de transports publics sont à votre disposition :

## LIGNES DE BUS CITÉA

À l'initiative de Valence Romans Mobilités, la commune de Chatuzange le Goubet est desservie depuis septembre 2010 par les lignes régulières pour le transport en commun. Le service de Transport à la Demande (TAD) « Résa + » permet aux voyageurs de se déplacer depuis et vers des secteurs non desservis par des lignes régulières du réseau Citéa et un service de proximité est réservé aux personnes à mobilité réduite.

**Plus d'infos (lignes, tarifs, horaires, etc.) : [www.valenceromansmobilites.fr](http://www.valenceromansmobilites.fr)**

## LIGNES DE CARS RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, c'est la Région Auvergne Rhône-Alpes qui organise le transport interurbain sur le territoire de la Drôme et qui assure annuellement le transport par autocar de milliers de voyageurs. L'exploitation du réseau est confiée à des transporteurs privés et représente 28 lignes régulières desservant les communes drômoises.



## MOBILITÉS DOUCES

Valence Romans Mobilités travaille au développement des mobilités douces sur le territoire. Vélo, covoiturage, autopartage, etc. : il existe différentes manières durables de se déplacer.

**Toutes les infos : [www.valenceromansmobilites.fr](http://www.valenceromansmobilites.fr)**



**Téléchargez le plan communal sur le site internet de la Mairie : [www.chatuzangelegoubet.fr](http://www.chatuzangelegoubet.fr)**

# C.C.A.S

Conseillère déléguée de référence et Vice-Présidente du C.C.A.S : Florence DEGOUGE

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) a pour rôle d'animer la politique sociale de la Municipalité dans la commune. À ce titre, il met en place de nombreuses actions pour accompagner les administrés : aides légales, aides aux personnes âgées, aides aux personnes en difficulté, etc.



## SENIORS

Pour les seniors, le C.C.A.S de la commune est en charge de l'organisation :

- du portage de repas quotidien,
- de l'annuel repas de printemps, du spectacle d'automne et du traditionnel colis de Noël *(offerts uniquement aux personnes de 70 ans et plus)*.



## PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Dans le cadre de ses missions et en collaboration avec des partenaires locaux, le C.C.A.S propose aux habitants plusieurs permanences gratuites :

- une permanence avec une assistante sociale (sur rendez-vous):  
le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 8h30 à 10h en Mairie.
- une permanence avec un avocat, Maître QUINOT :  
le 1<sup>er</sup> lundi de chaque trimestre de 17h à 18h30 à la Salle des Platanes.

# VIE SCOLAIRE

Adjointe de référence : Élise CLÉMENT

3 groupes scolaires sont présents sur la commune :

## École maternelle « SIMONE VEIL »

115 Route des Moulins

Directrice : Sandrine MARY  
04 75 47 28 07

Périscolaire : 06 30 21 01 50  
Garderie : 7h30 à 8h10 / 11h50 à 12h30  
16h à 18h30

Association de parents d'élèves : La Souris Verte  
lasourisverte.chatu@gmail.com



## École élémentaire « LES MONTS DU MATIN »

2 Rue Abel Bourgeaud

Directeur : Lionel VEZIERS  
04 75 47 20 33

Périscolaire : 07 88 25 59 14  
Garderie : 7h30 à 8h20 / 12h à 12h30  
13h15 à 13h30 / 16h10 à 18h30  
Études surveillées : 16h30 à 17h30



## École primaire « MARC-ANTOINE ET ROSALIE JULLIEN »

16 C Rue Félix Tournigand  
Directrice : Thierry MANEVAL  
04 75 70 40 55

Périscolaire : 07 88 97 90 58  
Garderie : 7h30 à 8h20 / 11h45 à 12h30  
16h15 à 18h30  
Études surveillées : 16h30 à 17h30

Association de parents d'élèves :  
Amicale Laïque de Pizançon  
alp26300@hotmail.com



### LE PÉRISCOLAIRE

Les services périscolaires concernent la garderie et les études surveillées en période scolaire. Ils sont organisés par la Mairie via :

- 1 portail d'inscription en ligne « ARG Famille »,
- 1 agent communal référent par école.

Infos : [accueil.periscolaire@chatuzangelegoubet.fr](mailto:accueil.periscolaire@chatuzangelegoubet.fr)



### LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le service de cantine des 3 groupes scolaires est géré par la Mairie. Les repas sont confectionnés par l'association 'le PAGE' dans la cuisine centrale commune aux 3 écoles.

Infos : [accueil.periscolaire@chatuzangelegoubet.fr](mailto:accueil.periscolaire@chatuzangelegoubet.fr)



### LE TRANSPORT

Les transports scolaires sur la commune sont assurés par le réseau « Citéa » :

Infos : 04 75 60 06 26

[www.valenceromansmobilités.fr](http://www.valenceromansmobilités.fr)

# PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

Adjointe de référence : Élise CLÉMENT

## CENTRE MULTI-ACCUEIL POM'CANELLE

85 Rue Françoise Dolto

Direction : Daphné BRENIER

04 26 94 50 00

*Équipement géré par  
Valence Romans Agglo*

Structure d'accueil et d'éveil  
pour l'enfant de 2 mois et demi  
jusqu'à l'entrée en école élémentaire.

*Inscription via le système de guichet unique  
de Valence Romans Agglo :*

*04 75 81 30 30*

*petiteenfanceromans@valenceromansagglo.fr*



## RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

04 75 71 66 23

ram-valleeisere@valenceromansagglo.fr

*Service gratuit proposé par  
Valence Romans Agglo*

Le Relais des Assistants Maternels (RAM) permet  
le partage d'informations et des rencontres pour  
les parents, les assistantes maternelles et les professionnels  
de la petite enfance.

## CENTRE AÉRÉ DE PAPELISSIER

545 chemin de Four à Chaux

04 75 72 17 15 - centraeredepapelissier@gmail.com

www.centraeredepapelissier.fr

*Géré par l'association  
de l'Amicale Laïque de Bourg-de-Péage*

Accueil pour les enfants de 4 à 15 ans tous les mercredis de l'année  
et pendant les vacances scolaires.

# VIE ASSOCIATIVE

Adjoint de référence : Gilles GARNIER

La commune compte 52 associations qui contribuent activement à l'animation de la vie communale. Elles interviennent dans différents domaines à savoir :



SPORT / CULTURE  
LOISIRS

38

associations



SCOLARITÉ

3

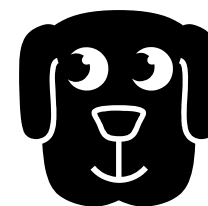
associations



SOLIDARITÉ

9

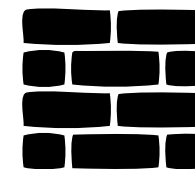
associations



ANIMAUX

1

association



PATRIMOINE

1

association

📖 Suivez l'actualité des associations grâce au « Chatu'assoc. », le supplément d'information joint au « Chatumag » (en janvier, juillet et septembre).

📅 Chaque année, venez rencontrer les associations de la commune lors du « Forum des associations » à la Halle des sports (1<sup>re</sup> quinzaine de septembre).

Retrouver l'intégralité des coordonnées des associations en ligne sur le site internet de la Mairie :

[www.chatuzangelegoubet.fr](http://www.chatuzangelegoubet.fr)

# VIE ÉCONOMIQUE

Adjointe de référence : Laurence THON

222 professionnels sont à ce jour recensés sur la commune.  
Ils sont répartis selon les catégories suivantes :



COMMERCE

71

SERVICES

33

LOISIRS

2

BÂTIMENT

68

INDUSTRIE

4

SANTÉ

44

Retrouvez dès maintenant toutes les coordonnées des entreprises de la commune sur le site internet de la Mairie :  
[www.chatuzangelegoubet.fr](http://www.chatuzangelegoubet.fr)



Vous venez d'installer votre activité sur la commune ? Recensez-vous sur le site internet de la Mairie afin d'apparaître dans le bulletin d'information « Chatumag » (article format brève), sur le site et l'agenda de la commune :  
<https://www.chatuzangelegoubet.fr/la-commune/economie/artisanat-commerce-et-services-locaux/proposer-une-activite.html>  
Et n'hésitez pas à venir déposer vos cartes de visite en accueil.





# NOTES

A series of 15 horizontal rows of small, dark blue dots, intended for writing notes.

